

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 28

Artikel: Le poltron
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quemet on fabreque lè chètse-moqua.

Lâi a de bin dâi sorte de pipe, à quemeinci pè lè groche bouffarde ein bou que l'ant on mandzo corbo quemet lo nà dâi bérrou ; et pu lè toraille que l'ant on mandzo drâ ; lè bruleaux que sant fê ein terra bllantse ; lè chètse-moqua que sant dâi bruleaux pe cou, iò on eintò lo bet dâi fêtu avoué dâi fi retror po pouâi lo serrâ bin adrâi avoué lè deints ; et assebin lè gambier que sant po lè retso, lè quemet on bruleau ma lâi a dâi tite d'hommo ào bin de fenna que sant représeintaë dessu, et cotant dhi, na pas cinq ; tsi no, lâi a rein que lè conseillé que pouaissant s'ein teni dinse.

Eh bin, on coup, lâi avâi dein on velâdzo duve fabreque de cliau pipe ; iena ètai tgnaita pè on còde de pè Cosalle-lo-Dzorat, et l'autra pè on Jui. Lo Jui fasai destra bin sè z'affäre, l'avâi on mouï d'ovrâi ; na pas lo Cosalli, tant que pouâve soclliâ, assebin veindâi sè bruleaux bin pè tchê que l'autro, et sè desâi ein li-mimo que se lo Jui baillive quasu po rein sa marchandâi lè que l'avâi prâo su on secret po fabrequâ meillâo martsî et lè dinse que s'ein terive.

Peinsâ-vâi, se lo Cosalli pouâve attrapâ ci secret, sarâi oquie que porrâi lâi fêre gagnâ dâi mouï d'etius nâoovo, ma faillâi pas que l'autro sè démaufyâi d'ouquie. Adan quemet savâi que du midzo à onn'hâora ti lè z'ovrâi ào Jui, lè commi, lè maître, tot ètai via po dinâ, qu'on bouibo d'onna dozzana d'annaie que sè gardâvâ, noutron Dzoratâ sè décide, quand l'eût oû souna midzo, à traci pè la fabrequa iò fa dinse ào bouibo :

— Attiuta-vâi, mon galé valottet, tè baillia pice de dhi batse et ci bocon de quegnu ào nillon se te mè montre rido quemet vo fêde lè bruleaux ein terra dein votra fabrequa,

— L'è que, lâi respond lo bouibo, mè su trâo petit mousse, ne fê pas oncora lè bruleaux, ne sé rein fêre po lo momeint, que lè chètse-moqua.

— Lè chètse-moqua !

— Oi, vo sède prâo, cliau pipe que l'ant on mandzo dinse petit, quemet on vâi dâi z'ovrâi que toraillant avoué.

— Eh bin ! tè bailleri tot parâi tè dhi batse et lo quegnu se te mè fa vêre quemet te lè fâ.

— Bailli-lè mè lo devânt, lâi dit lo bouibo que n'ire pas à maître tsi on Jui po rein.

— Eh bin ! tè, lè vaitc.

Adan noutron craset de boutte sè met à rupâ lo quegnu, einfatte la pice dein sa catseita dèso son motchâo ; et pu i'empougne dessu on trablliâ on bruleau que l'avâi on grand mandzo, lo trosse quasu à râ de la taudâire iò on metlo tabac quand on retserdze et lâi dit ein lo lâi montreint dèso lo nà :

— Vaitc quemet on fâ lè chètse-moqua, n'è pas oquie de bin déficio, lâi a rein qu'à rontre on bocon lo fêtu.

MARC A LOUIS.

La crainte de la reconnaissance. — Un avocat vient de faire acquitter par le jury son chenapan de client, un vieux criminel au casier judiciaire copieux.

Il va trouver le président après l'audience.

— Oserai-je vous demander la faveur de ne relâcher mon client que demain matin ? Il sait que j'ai de l'argent chez moi et j'habite un quartier désert.

Pour papa et pour maman. — Quel âge avez-vous, mon petit monsieur ?

— Ça dépend... Quand je suis avec papa, j'ai onze ans... Mais quand je suis avec maman... je n'en ai que huit !

Au sortir de la clinique. — Comment ! on a osé vous demander 500 francs pour l'amputation de l'orteil ! Mais, pour ce prix-là, moi, je vous aurais coupé les quatre membres avec plaisir.

C'est pas la même chose. — Un Auvergnat était cité comme témoin dans une affaire. Le voyant debout et tout décontenancé devant le tribunal, le président l'interpelle :

— Est-ce vous qui portez plainte ?

— Non, monsieur, répond-il sans malice ; je porte l'eau.

Pratique. — Dis donc, papa, est-ce que ça se mange, les porcs-épics ?

— Non, mon enfant.

— C'est dommage, parce que ce serait bien commode.

— Comment donc ?

— Eh oui ! on aurait tout de suite des cure-dents !

Une giffle ! ?

Nous nous promenions l'autre jour sur la place de St-François, avec un ami. Nous croisons un jeune homme, en séjour dans une maison de commerce de la ville et en compagnie de qui nous nous étions trouvés il y a quelque temps. Nous avions été réciprocement présentés.

Ce jeune homme a le privilège de posséder un père qui est né avant lui, comme on dit, et qui lui a assuré son pain.

Nous nous apprêtons à saluer, bien que son âge lui eût fait un devoir de s'acquitter le premier de cette élémentaire politesse. Mais, à notre geste, il détourna les yeux, avec un sourire de dédain, qui semblait dire : « Vous avez bien de l'audace de me saluer ! »

— Quel blanc-bec que ce M. X... ! fis-je à mon ami.

Alors, celui-ci, avec l'intonation bien vaudoise et très expressive qu'il donne à son exclamation familière :

— Je te crois ! Hé..., là..., u-ne giffle ! !

Le pourquoi.

Côté des dames. — Opinion de trois veuves.

PREMIÈRE VEUVE. — J'ai été heureuse en mariage, je puis l'être encore. Les maris valent mieux qu'on ne prétend. Je me remarierai.

DEUXIÈME VEUVE. — J'ai été malheureuse dans mon premier ménage; j'ai donc des chances de bonheur pour mon second. Je me remarierai.

TROISIÈME VEUVE. — J'ai été heureuse dans mon premier mariage, malheureuse dans mon second; il faut jouer la belle. Je me remarierai.

* * *

Côté des hommes. — Opinion de trois veufs.

PREMIER VEUF. — J'étais heureux en ménage. Oh ! oui, je l'étais.... Je ne pourrais l'être davantage. Je ne me remarierai pas.

DEUXIÈME VEUF. — Mon ménage était un enfer, me voilà délivré. Non, je ne me remarierai pas.

TROISIÈME VEUF. — Ça marchait mal dans mon premier ménage; encore un peu plus mal dans le second. Je ne suis pas curieux de savoir comment ça marcherait dans le troisième. Je ne me remarierai pas.

Gouvernante. — Annonce lue dans un de nos journaux :

« On cherche comme gouvernante une demoiselle catholique d'une bonne famille, sachant enseigner sa langue maternelle et donner des leçons de piano, et si possible dans la langue anglaise, auprès d'une riche famille.

« Adresser les offres à M. C. P. à S. »

Femina. — Je ne sais pas quel secret ont certaines femmes pour se conserver, disait une vieille fille. Elles se donnent l'âge qu'elles veulent. Et moi, je trouve des gens qui ont l'air de douter lorsque je leur dis que je n'ai que trente-deux ans.

— Oh ! ma chère, fait une de ses voisines

avec un sourire gracieux, il faut qu'ils soient bien incrédules, car on vous les donnerait plutôt deux fois qu'une.

Potage Saint Germain.

(6 personnes.) (35 minutes.)

Jetiez dans une casserole d'eau bouillante salée $\frac{1}{2}$ de litre de gros pois frais et venant d'être écossés. Ajoutez-y 5 ou 6 feuilles de laitue et le vert de deux petits poireaux finement émincés, cuisez à ébullition très vive et, sitôt les pois cuits, égouttez-les, en ayant soin de réserver la cuissen. D'une façon ou de l'autre, broyez ces pois en pâte, passez au tamis fin, recueillez la purée dans une casserole et délayez-la avec 8 dl. de la cuissen réservée, ou bien 4 dl. de cuissen et autant de bouillon. Remuez sur le feu jusqu'à l'ébullition et mettez à point, hors du feu, avec 50 gr. de beurre, une pincée de sucre en poudre, 8 gouttes « d'Arome Maggi ». Versez dans la soupière et ajoutez 3 cuillerées de petits pois fins cuits à l'anglaise et une forte pincée de pluches de cerfeuil.

(*La Salle à manger de Paris.*)

LOUIS TRONGET.

A chacun son dû. — En reproduisant samedi dernier les pronostics sur le temps, contenus dans le *Vade mecum pour la Suisse*, nous n'avons pas pris garde à une petite note indiquant que ces pronostics sont la propriété de l'*Imprimerie Bûcher et C°, à Berne*. Il n'est donc qu'à juste de reconnaître les droits de celle-ci.

A qui le chien ? — Dans une hôtellerie, un chien avait pris le beau milieu du foyer.

Le maître d'hôtel arrive ; quatre personnes s'étaient rangées autour de la cheminée :

— Joli chien ! Il est à vous, monsieur ? dit-il au premier.

— Non, monsieur.

— Admirable bête ! Sans doute, il vous appartient ? demande-t-il au second.

— Non, monsieur.

— Rare animal ! Monsieur y tient beaucoup ? fait-il au troisième.

— Il n'est pas à moi.

— Splendide animal ! dit-il au dernier, et combien vous devez l'aimer ?

— Ce chien ne m'appartient pas.

— Alors f....moi le camp, ignoble animal. A-t-on jamais vu un monstre comme ça !

Le poltron.

D'où ce mot ?

L'origine en remonte à l'antiquité. A Rome, certains jeunes gens, pour échapper au service militaire, se coupaient le pouce droit.

Or, le pouce, se dit en latin *pollex*, qui fait à l'ablatif *police*. On disait donc d'eux qu'ils étaient *police truncato*, le pouce coupé.

Avec les premières syllabes de ces deux mots, on a fait le mot *poltrone*, puis *poltron*, qui est resté le synonyme de lâche.

Le sacrifice. — Les sacrifices que nous faisons pour ceux que nous aimons, n'ont de valeur que s'ils les ignorent ; si nous en étions récompensés par leur reconnaissance, où serait le sacrifice ? Nous gagnerions trop au change.

Mme E. de Pressense.

Irrésistibles. — C'est inconcevable. *La Robinière* tient bon. L'attrait des soirées estivales, sous les cieux brodés d'étoiles, ne peut vaincre celui des chansons d'Aimée Faure et de René Rieux. Elles sont si drôles, ces chansons, et si bien dites ! Les petites pièces qui les accompagnent n'ont rien de bien extraordinaire ni de bien nouveau. Elles ne sont pas précisément pour les pensionnats. D'autre part, le leur reprochent ; c'est, pour d'autres, leur principal mérite. Quand on pourra contenter tout le monde ?

CAUSERIES DU « CONTEUR VAUDOIS »

1^{re} Série.

Prix : 2 francs.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.